

Développement économique

> Pourquoi la CAP s'intéresse-t-elle aux entreprises ?



Jean-François Larenaudie
Vice-Président
Développement économique
Nouvelles Technologies Maire de Notre-Dame de Sanilhac

"Les entreprises font vivre l'agglomération : elles génèrent de l'emploi et des ressources fiscales, elles retiennent les jeunes dans notre région et attirent de nouveaux habitants. Au total, elles représentent actuellement 18 300 emplois privés dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, du tourisme et des services.

La CAP définit, avec les entreprises, les projets de soutien à leur développement, ce qui a permis, notamment, la création de la Pépinière d'entreprises, de l'Institut du Goût ou encore du réseau très haut débit"



En 2008

- > Le montant de taxe professionnelle est toujours en croissance : + 5% versés par les entreprises entre 2007 et 2008, soit 12,3 millions d'€ (6,2 millions d'euros sont également versés par l'Etat).
- > Les recettes de vente de terrains et de bâtiments sont en progression : 1,3 millions d'€ HT représentant près de 5 hectares, en 12 ventes, soit autant qu'en 2007 et 20% de plus qu'en 2006.

> Notre agglomération est-elle attractive ?

Premier pôle économique de la Dordogne, la CAP est un territoire d'entrepreneurs. Les entreprises choisissent de s'y installer pour :

- > sa position stratégique dans le Sud Ouest reliée par l'A89
- > son réseau dense et diversifié de TPE et PME
- > son maillage de fibre optique (la CAP est la première des agglomérations de sa taille à proposer le très haut débit sur tous ses parcs d'activités économique)
- > la réputation de sa filière agroalimentaire, qui allie tradition et innovation
- > ses formations générales, supérieures, professionnelles et continues, permettant aux jeunes et aux salariés plus expérimentés de se former tout au long de leur vie
- > ses laboratoires de recherche et développement ouverts au partenariat avec les entreprises et ses plateformes technologiques mises à disposition pour la création de nouveaux produits

L'attractivité de notre territoire reste la priorité de la CAP, qui a élaboré et mis en œuvre une stratégie économique. Elle prospecte pour faire venir des entreprises sur les nouveaux parcs d'activités dans le cadre de la stratégie de développement économique.

L'ouverture de la pépinière d'entreprises Cap@cités est un outil supplémentaire pour vendre l'agglomération.



*Se former, à tous les âges de la vie.
Ici, le lycée Jay de Beaufort.*

En 2008, 350 emplois ont été créés ou consolidés sur le territoire de l'agglomération

En 2008

> Pour attirer des entreprises du secteur, la CAP a participé au Salon International de l'Agro-alimentaire (SIAL). Seule collectivité de Dordogne présente à ce salon qui compte parmi les principaux de l'agro-alimentaire dans le monde, la CAP a fait la promotion de l'agglomération, en collaboration avec l'Institut du Goût du Périgord. Bilan : 40 contacts commerciaux pour l'Institut et 6 projets de création d'entreprises pour la pépinière.

> Dans le cadre de sa prospection d'entreprises, la CAP a participé à 9 salons, elle a eu 129 rendez-vous avec des entreprises extérieures au département, et a détectés 114 projets, dont 13 sont bien avancés.

> Comment la CAP aide-t-elle les entreprises ?

Des spécialistes de la CAP accompagnent les entreprises, depuis leur création et dans leurs phases de développement.

La CAP s'implique à travers :

> **Les infrastructures d'accueil.** Pépinière d'entreprises, Cré@Vallée, Institut du goût, réseau de fibre optique..

> **L'appui technique et administratif :** recherche de terrains ou locaux ; réalisation de préétudes d'implantation et de conception ; évaluation financière des projets...

> **L'ingénierie financière.** L'équipe aide à compléter les dossiers, elle assure l'interface et la coordination des différents acteurs (collectivités locales, Etat, Europe, capital risqués...)

> **Une image de marque :** la gastronomie, la culture locale...

> **L'aide à l'intégration dans l'environnement économique**

La CAP favorise les réseaux relationnels par le biais de clubs de dirigeants, d'associations professionnelles, etc. Elle facilite la mise en relation entre futurs partenaires (fournisseurs, prestataires, financiers, projets collaboratifs...)



> Pourquoi créer de nouveaux parcs d'activités ?

Les efforts de prospection de la CAP ont pour effet d'attirer de nouvelles entreprises : il faut donc mettre à disposition des espaces adaptés à leur installation, des infrastructures avec services de proximité et, pour certaines, thématiques.

Ainsi, six parcs industriels, commerciaux et tertiaires se sont-ils développés, sur 230 ha. La CAP vend directement ces terrains pour la construction des locaux d'entreprises, elle dispose aussi d'un fichier des locaux existants et disponibles sur l'agglomération.

En 2008

La CAP continue sa politique de création de nouveaux parcs d'activité et de requalification des parcs existants.

> **Cré@Vallée** (cf page suivante)

> **Borie-Porte.** Alors que le parc est toujours en phase d'étude, une vingtaine d'entreprises sont déjà intéressées.

> **Jarijoux.** Le parc d'activités près du centre aquatique est terminé. Deux promesses de vente sont déjà signées.

> **Péri-Ouest.** Une association regroupant 77 entreprises est née en 2006 pour redynamiser ce parc, avec le concours de la CAP. Des travaux ont eu lieu au 1^{er} semestre 2008 et la plupart des parcelles sont maintenant commercialisées.

> **Rampinsolle.** Les études ont été lancées pour les derniers aménagements sur ce parc d'activités, qui arrive en fin de commercialisation. 3 ventes de terrains ont été faites en 2008, 7 promesses sont signées pour 2009.

LES 6 PARCS DE L'AGGLOMÉRATION :

> **Péri Ouest**, 220 entreprises, 100 ha, 2 ha disponibles, Marsac/Chancelade

> **Brandaux**, 6 ha, 1 ha, Coursac

> **Cré@Vallée Sud**, 15 entreprises, Notre-Dame-de-Sanilhac

> **Créa@Vallée Nord**, 26 ha, 7 ha disponibles, Coulounieix-Chamiers

> **La Rampinsolle**, 40 ha, 4 ha disponibles, Coulounieix-Chamiers

> **Jarijoux**, 1,4 ha, 0,7 ha disponibles, Champcevinel

> **Borie-Porte**, 25 ha, 15 ha disponibles, Trélassac, livraison 2010

La CAP entretient l'ensemble de ce patrimoine foncier par le biais de prestataires (espaces verts, signalisation, éclairage, voirie, etc.)



Les parcs d'activités : un investissement de la CAP pour permettre aux entreprises d'investir...

> Qu'est-ce que Cré@Vallée, près de l'autoroute ?



En 2008

> Sur Cré@Vallée sud (la partie logistique et fret) la plupart des terrains sont commercialisés. 3 nouvelles ventes ont eu lieu. Les premiers chantiers ont démarré.

> Sur Cré@Vallée nord, les principaux travaux d'aménagement se sont déroulés tout au long de l'année.

Les travaux de construction du pôle interconsulaire (8 000 m²) et de la pépinière ont commencé.

Cré@Vallée est un parc d'activités économiques de haute qualité situé de part et d'autre et au pied de l'A89.

Cré@Vallée Sud, sur la commune de Notre-Dame de Sanilhac, regroupe les activités transport, logistique, tertiaires et artisanales

Cré@vallée Nord, sur la commune de Coulounieix-Chamiers, regroupe les activités agro-alimentaires, TIC et entreprises innovantes. On y trouvera, à terme, 20 000 m² de services aux entreprises (pôle interconsulaire, maison du Périgord, Pépinière d'entreprises)

> À quoi sert la Pépinière d'entreprises ?

Une pépinière accueille des créateurs ou entreprises de moins de 3 ans afin de les soutenir dans leurs premières années d'activité. En effet, les chiffres nationaux montrent que 95% des entreprises en pépinière sont toujours en activité au bout de 3 ans, contre 67% en milieu "ordinaire".

Baptisée CAP@Cités, la pépinière de la CAP offre des services partagés et un accompagnement au quotidien.

Ce site est particulièrement adapté aux jeunes entreprises de l'agro-alimentaire, des Techniques de l'Information et de la Communication, ou innovantes.

L'hébergement à la pépinière permet de bénéficier :

- > d'un accompagnement personnalisé pendant les 3 premières années de lancement de l'activité
- > de conditions matérielles préférentielles
- > de services et d'espaces partagés
- > d'échanges avec d'autres créateurs d'entreprises
- > d'accès à un réseau de partenaires



Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine, était aux côtés de Claude Bérít-Débat, lors de l'inauguration en avril 2009.



> Les nouveaux produits alimentaires sont-ils testés ?

Cela se pratique maintenant sur notre territoire, grâce à la création de l'Institut du Goût du Périgord. Cette association, créée sous l'impulsion de la CAP, regroupe principalement des entreprises de la filière agro-alimentaire (artisans, producteurs, industriels). L'Institut dispose d'un laboratoire d'analyse sensorielle, qui permet de tester les nouveaux produits, mais son ambition ne s'arrête pas là : il propose aux entreprises les moyens de créer et de développer de nouveaux produits. L'Institut dispense aussi des formations spécialisées, des partenariats scientifiques, du conseil en qualité et nutrition, la coordination de projets Recherche et Développement.



En 2008

> L'Institut du Goût du Périgord regroupe une soixantaine d'adhérents principalement des entreprises, mais également des organismes de formation, des laboratoires de recherche et des collectivités territoriales.

En activité depuis mars 2007, il s'est fortement développé en 2008 (+70% de recettes). 34 entreprises y adhèrent et 1200 consommateurs participent aux tests, ainsi que 17 experts.

Il vient de déménager dans des locaux plus grands, au sein de la pépinière d'entreprises Cap@cités.



Institut du Goût
du Périgord,
Cré@vallée nord,
BP 3036
24003 Périgueux
05 53 03 97 44
www.institut-gout24.com

Le laboratoire d'analyses accueille des testeurs : l'Institut en recrute régulièrement, vous pouvez faire acte de candidature.



> Pourquoi un réseau très haut débit ?

L'accès au « haut débit » est indissociable de la stratégie de développement économique de la CAP. Il permet aux entreprises d'échanger des informations dans des délais très rapides avec leurs interlocuteurs, et d'assurer des offres techniques et tarifaires équivalentes aux zones les plus urbanisées de France.

La construction de ce réseau a également permis l'arrivée d'opérateurs privés, avec des offres concurrentielles pour les habitants de l'agglomération. Quelques zones blanches demeurent dans des zones trop éloignées.

Le grand public doit donc s'adresser aux opérateurs pour ce qui le concerne.

> Longueur du réseau : 47 km

> Débit maximum : 100 Mega et plus, pour les entreprises.

A Cré@vallée Nord, la plateforme haut débit permet d'héberger les serveurs des entreprises qui le souhaitent.



En 2008

> 3 465 particuliers abonnés au réseau très haut débit (2 559 en 2007)

> 111 entreprises (65 en 2007), dont 65 avec service professionnel (25 en 2007)

Pour tisser son réseau « très haut débit », la CAP a fait appel à un prestataire privé, LDCollectivités, et créé la société Cap Connexion (avec le constructeur du réseau et la Caisse des Dépôts et Consignations) qui commercialise la fibre optique auprès des chefs d'entreprise et qui est en lien avec les fournisseurs d'accès.

